



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
Union Départementale Centre Jean Monnet  
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris  
62400 BETHUNE

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D ADMINISTRATION DE L'UD**

### **DDEN 62 DU 19 OCTOBRE 2017.**

Ce C.A s'est tenu dans les locaux du Lycée MALRAUX à BETHUNE de 9H30 à 12H30.

Après un accueil autour d'un café offert par Monsieur Pascal Hary, Proviseur du lycée Malraux et en sa présence Bernard Mortagne, Président de l'UD a accueilli les participants au C.A.

Présents : 34 (voir listing)

Excusés : Jean Laforge, Philippe Fournier, Bertrand Dalleu, Michel François, Edith Zorko

Un tour de table de présentation fut nécessaire car il s'agissait de connaître les représentants des 5 bassins d'éducation nouvellement nommés.

Vous retrouverez leurs coordonnées sur le site de l'Union Départementale. (DDEN62)

Ce site est géré par Marc Willemant. René Monier quant à lui s'occupe du listing des adhérents à destination de l'Union Nationale.

Guy Vanhove les remercie pour le gros travail accompli.

Bernard Mortagne remercie tous les animateurs de bassin pour leur investissement et remercie longuement notre ancien trésorier Jean Laforge qui a assuré cette fonction. Pour mémoire Jean a remis en ordre la comptabilité après le décès de M Vanrullen sous la présidence de Mme Mion puis est devenu Conseiller Fédéral et Président de l'UD avant de redevenir Trésorier : merci pour cet engagement sans faille pour notre école publique, laïque et républicaine.

### **Ordre du jour**

Présentation des membres du CA.

CR et validation du dernier CA.

Résultats du renouvellement quadriennal.

Le CA et les réunions de bassin.

Constitution du bureau.

CR de la rencontre avec L'Inspecteur d'Académie.

La vie départementale.

Questions diverses.



**DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**  
Union Départementale Centre Jean Monnet  
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris  
62400 BETHUNE

**Présentation**

Voir tour de table.

Il semble que quelques couacs sont à déplorer quant à la représentation des différents bassins. Notre collègue Willy Douche n'a pas été contacté par l'animateur de bassin. Il faut reconnaître que la délégation d'Isbergues est sur 2 circonscriptions Aire sur la Lys et Béthune 2. Notre collègue habitant St Venant est sur la circonscription de Béthune 2 tout en faisant partie de la délégation d'Isbergues bassin de St Omer. Le Président en profite pour rappeler l'un de ses souhaits : faire correspondre circonscriptions et délégations.

**CR du dernier CA**

Il a été rédigé par Mme MACHEN.

Il est consultable sur le site.

Les principaux points revus étaient le renouvellement - l'attribution des subventions - le travail des BTS du Lycée Malraux sur l'image des DDEN - les médailles DDEN.

Ce CR est adopté à l'unanimité.

**Renouvellement**

A ce jour l'UD compte 653 membres nommés par l'Inspecteur d'Académie.

Le nombre diminue (plus de 1000 en l'an 2000) : la nécessité de poursuivre notre campagne d'adhésions.

La perte annuelle est de 50 membres (décès, arrêt, déménagement...) pour 25 adhésions nouvelles.

Le vœu « 1 école / 1 DDEN » est loin d'être atteint. C'est pourtant un but à atteindre. Est-il vraiment irréaliste ?

Nécessité pour un responsable local de partager les charges de travail et de garder présent qu'un DDEN arrétant doit essayer de trouver son successeur.

Si chaque DDEN recrute un nouveau toutes les écoles seraient susceptibles d'être visitées.

Bernard Mortagne rappelle les pistes à suivre (parents d'élèves... associations amies...) mais met en garde sur la qualité des futurs recrutés il vaut mieux la qualité que la quantité.

Jean Claude Coeugnet signale que des personnes ont été oubliées.

Les responsables de bassin peuvent toujours faire remonter les candidatures (oubliées, nouvelles) chaque CDEN entérinera les nominations.

Il est rappelé que la cotisation donne lieu à un abattement fiscal, que les frais de déplacement sont considérés comme des dons à l'œuvre et donne aussi droit à l'abattement fiscal.



**DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
Union Départementale Centre Jean Monnet  
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris  
62400 BETHUNE**

**Constitution du nouveau bureau de l'UD .DDEEN62**

Le bureau est constitué et validé à l'unanimité. A l'équipe actuelle viennent se joindre Mme Zoko, Mme Dégalez et M Douche.

L'organigramme complet sera diffusé sur le site après l'attribution des différents postes au cours de la prochaine réunion de bureau. (Extrait des statuts). Elle est prévue au siège Mardi 14 novembre à 9h30

**Rencontre avec le DASEN (Inspecteur d'Académie)**

M Denis Touprix nouvellement nommé a reçu notre délégation en présence de M Courbois.

Points abordés :

Le renouvellement des DDEEN.

La diversification de la fonction des DDEEN.

Le recrutement.

Les chiffres de la rentrée.

Une écoute attentive, un intérêt pour l'évolution de la fonction.

Il est difficile d'entrer au collège même si le cycle3 s'y termine : privilégier la qualité de personne qualifiée (nommée par l'IA sur proposition du chef d'établissement).

Mme Redinger rappelle les démarches entreprises pour faire siéger des DDEEN dans la MDPH mais ceci n'est pas encore acquis.

M Michel Baudailler cite le CDCA (conseil Départemental Citoyenneté et Autonomie)

Le CDCA installé depuis le 3 juillet 2017 voit la fusion des CODERPA (Aînés) et de MDPH (handicap) cet organisme va proposer des actions en faveur de notre public.

Pour le recrutement, la piste d'une page Facebook déjà en situation sur Liévin, sera étudiée.

MM Monier et Goulois en reparleront en bureau ; il s'agit pour l'instant d'un groupe fermé (DDEEN, Parents d'élèves, Enseignants) qui traite des actions menées (mallettes pédagogiques, USEP...) En 15 jours, 60 personnes ont consulté cette page.

La piste des Forums Locaux est aussi à privilégier.

Nous disposons d'un matériel pour participer à ces Forums.

Chiffres de la rentrée :

Point fort : dédoublement des CP en REP+.

133 CP dédoublés.

8 classes ont 2 maîtres (pas de local).



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
Union Départementale Centre Jean Monnet  
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris  
62400 BETHUNE

Pas de maître novice sur ces classes.  
Une évaluation est prévue.

Arrêt des NAP sans concertation.

En 2018 dédoublement sur tous les REP.  
La 3<sup>ème</sup> année dédoublement pour les CE en REP+.

Noter que le Département accueillait 2400 élèves en moins  
mais qu'il y a eu 110 postes en plus.

L'IA souhaite une réflexion sur le +de Maîtres que de classes.  
Et préconise que tous les cours ne soient pas dédoublés (EPS, Arts Plastiques).  
Devise de l'IA : Former et Accompagner.

Suppression des emplois aidés.

L'aide à la direction est supprimée.  
Par contre il y a plus d'AVSH auprès des élèves (postes d'auxiliaires de vie reconduits pour  
certains en contrats CDI).

**Vie Départementale**

Rappels :

Une AG en mars 2018.

Deux CA (le 2<sup>ème</sup> en mai après notre AG mais avant le congrès national).

Réunions du bureau (1 fois par période scolaire et plus si besoin).

Formation des DDEN (date fixée en bureau).

A prévoir après analyse des nouvelles nominations afin d'éviter les déplacements.

Liaison avec les associations amies.

Les DDEN participent aux travaux, siègent au sein de :

ADATEEP

JPA

CDAL

Ligue

OCCE

USEP

Il faut y rajouter la participation au CDEN et à l'écriture de notre 4 pages.



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
Union Départementale Centre Jean Monnet  
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris  
62400 BETHUNE

**Vie nationale**

Jean Claude Coeugnet, notre délégué fédéral rappelle que nous sommes en retard pour le versement des cotisations nationales. Les cotisations doivent être versées au début de l'année civile et pas en année scolaire.

L'entrée des DDEN au collège est possible en sollicitant le Principal du collège (Membre du CA comme personne qualifiée). (Validée par le DASEN)

**Questions diverses**

Willy Douche rappelle la responsabilité du Président sur les comptes financiers de chaque délégation.

Le prochain trésorier devra éclaircir ces zones d'ombre...

**Conclusion**

Bernard Mortagne conclut ce CA par une citation de Jean Jaurès :

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir. »

Le secrétaire de séance  
Serge Cappe.

